

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Anciens et amis

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1933, tome 32, p. 15-18

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

ANCIENS ET AMIS

AU TRIBUNAL FEDERAL

Réunis en Assemblée fédérale, le Conseil national et le Conseil des Etats ont procédé, le 15 décembre dernier, aux nominations constitutionnelles de fin d'année. M. **Arthur Couchepin**, ancien étudiant du Collège, a été élu vice-président du Tribunal fédéral, par 133 voix.

M. A. Couchepin est né à Martigny-Bourg, le 1^{er} mars 1869. Il fit ses études classiques à St-Maurice et à Einsiedeln, puis étudia le droit à l'Université de Berne et à l'ancienne Ecole de droit de Sion. Avocat, il devint tout d'abord le collaborateur de son père, M. le juge cantonal Joseph Couchepin, puis, en 1899, le chef d'une étude renommée.

M. Couchepin prit très tôt une part fort active à la vie publique. Conseiller communal en 1892 il était nommé du même coup vice-président de Martigny-Bourg — il avait 23 ans —. Trois ans plus tard il assumait la présidence qu'il garda jusqu'en 1905. Il siégeait également au Grand Conseil.

De 1905 à 1916 M. Couchepin fit partie du Gouvernement valaisan et dirigea le Département de justice et police. En 1916 l'Assemblée fédérale nomma M. Couchepin membre de notre Haute Cour de Justice.

Nous présentons à M. le juge fédéral Couchepin nos meilleurs compliments.

ANNIVERSAIRES

Son Excellence Monseigneur **Joseph Ambühl**, Evêque de Bâle, Soleure et Lugano, Chanoine d'honneur de l'Abbaye de St-Maurice, a fêté, le 3 janvier, le 60^e anniversaire de sa naissance. Nous présentons à l'éminent prélat nos compliments respectueux et nos souhaits les meilleurs.

M. l'abbé **Henri Carlier**, Directeur de l'« Echo illustré », curé de la nouvelle paroisse de Troinex (Genève), a célébré, le jour de Noël, le dixième anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, les paroissiens de M. Carlier offrirent à leur pasteur un magnifique calice, œuvre de l'artiste bien connu M. Marcel Feuillat.

EN MISSION

MM. les Chanoines **Melly** et **Coquoz**, de la Communauté du Grand-St-Bernard, sont partis le 10 janvier de Martigny pour le Thibet. Ils étaient accompagnés du Frère Duc, de Lens, et d'un laïque, M. Chapelet, petit-fils de M. Maurice Chapelet, de St-Maurice, ancien Conseiller national et ancien président du Tribunal du District.

Les missionnaires se sont embarqués à Marseille le 13 janvier, à bord du « Général Metzinger », courrier d'Extrême-Orient. Saïgon est le but de la première étape. Un autre paquebot transportera ensuite la petite mission à Haï-phong (Tonkin). Là, le parcours maritime prendra fin et les religieux gagneront par chemin de fer Yunnanfou, province de Yunnan (Chine) ; le reste du voyage se fera en char et à dos de mulet.

Selon les prévisions les missionnaires du Grand-St-Bernard comptent couvrir les 22.000 kilomètres (plus de la moitié de la circonférence du globe) qui les séparent du col de Latsa en trois mois : ils arriveraient donc à destination vers le milieu d'avril. Pleins d'enthousiasme et d'espoir, les Chanoines Melly et Coquoz se réjouissent à l'idée de pouvoir célébrer le jour de Pâques, le 16 avril, la Sainte Messe au col de Latsa, situé à plus de 4000 mètres de hauteur.

Et maintenant que nos amis voguent sur les flots, accompagnons-les de nos prières. Nous formons des vœux ardents pour la pleine réussite de leur mission.

A LA TETE DU REGIMENT VALAISAN

Depuis cinq ans M. le lieutenant-colonel **Guillaume de Kalbermatten**, père d'un de nos étudiants, commandait avec beaucoup de distinction et de compétence le régiment d'infanterie de montagne 6 (bataillons 11, 12 et 88). M. de Kalbermatten a demandé au Conseil fédéral d'être libéré de ce commandement afin de permettre l'avancement de jeunes forces. Les Chefs de notre Défense nationale ont accédé à ce désir et ont donné à M. de Kalbermatten un successeur en la personne de M. le lieutenant-colonel d'Etat-Major général **Marc Morand**, député et président de Martigny-Ville.

M. Morand a fait ses études secondaires au Collège de St-Maurice. Sa carrière militaire a été particulièrement brillante : capitaine le 31 décembre 1918, il commanda la 2^me compagnie du bataillon 88 jusqu'en 1923, date à laquelle il fut transféré dans l'Etat major général et appelé aux fonctions de 1^{er} officier d'Etat major de la brigade d'infanterie 3. Il occupa ce dernier poste jusqu'à sa nomination au commandement du bataillon 12, le 31 décembre 1927. Il fut promu lieutenant-colonel le 31 décembre 1930 et réincorporé dans l'Etat major général comme chef d'Etat major des fortifications de St-Maurice.

M. Morand a fait partie, en outre, pendant onze ans, du Tribunal militaire de la 1^{re} division.

Nos félicitations chaleureuses au nouveau commandant de notre beau Régiment 6.

AUTRES PROMOTIONS

ET NOMINATION MILITAIRES

M. le lieutenant-colonel **Alphonse Lonfat**, président de Finhaut, a été promu au grade de colonel d'infanterie, à disposition du Commandant de la Garnison de St-Maurice.

M. le colonel **Alphonse Sidler**, juge d'instruction du District de Sion, a été nommé commandant de la place de Sion.

M. le major **Robert Carrupt**, à Berne, a été promu au grade de lieutenant-colonel d'infanterie. Le Commandement du Régiment de carabiniers 4 lui a été confié.

M. le major **Joseph Tissières**, de Martigny, a changé d'incorporation. Du Régiment d'Infanterie de montagne 40 (Q.-M.) il passe à la disposition de l'Etat-Major de la Garnison de St-Maurice, C. G.

M. **Norbert Roten**, de Savièse, et M. le Dr **Camille Gross**, de St-Maurice, ont été promus au grade de 1^{er} lieutenant.

NOMINATIONS

Lors de la réunion des délégués de l'Association de la Jeunesse catholique Valaisanne, tenue à Martigny, le 8 janvier, MM. **Joseph Maret**, avocat et notaire, à Bagnes, et **Etienne Meytain**, de Nendaz, ont été nommés membres du Comité cantonal de l'Association.

M. **Armand Pacozi**, avocat, a été nommé sous-préfet du District de Brigue.

RADIO

Nos anciens au radio... Eh oui ! pourquoi pas ? C'est ainsi que M. **Bernard Brouty**, de la Bibliothèque nationale suisse, a donné, les dimanches 18 décembre et 8 janvier, deux conférences diffusées par Radio Suisse-alsacienne (18 h. - 19.30 h.) Elles étaient intitulées, la première : « Le Réalisme. Balzac », et la seconde : « Le Réalisme. Flaubert, Zola, les Goncourt, Daudet et Maupassant ». M. Brouty parlera de nouveau devant le micro le 12 mars et le 2 avril (Radio Suisse-alsacienne : 18 h. - 19.30 h.) et traitera du Roman entre 1890 et 1910 avec Bourget et Loti tout d'abord, Barrès et France ensuite.

Chne F.-M. BUSSARD